

Aux Pays-Bas, le changement, c'est maintenant !

par [Christophe Blot](#)

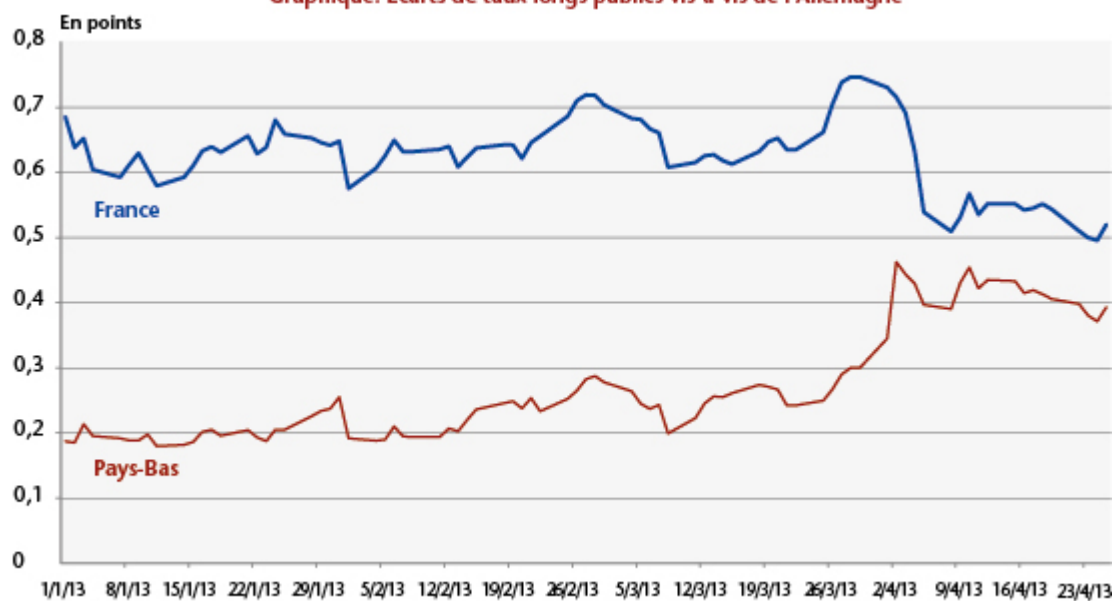
Alors que la France vient de confirmer son engagement à réduire le déficit budgétaire sous la barre des 3 % (voir [Eric Heyer](#)) en 2014, les Pays-Bas viennent d'annoncer qu'ils renonceraient à cet objectif jugeant que des mesures d'austérité supplémentaires risquaient de compromettre la croissance. Le pays est replongé en récession en 2012 (-1 %) et le PIB reculerait encore en 2013 (voir [l'analyse du CPB](#), Netherlands Bureau for Economic Policy Analysis). Dans ces conditions, la situation sociale s'est rapidement dégradée avec le taux de chômage qui a fait un bond de 2 points en cinq trimestres. Au premier trimestre 2013, il s'élève à 7,8 % de la population active. Au-delà de ses répercussions nationales, ce rejet de l'austérité peut-il (enfin) être le signal d'un infléchissement de la stratégie européenne de consolidation budgétaire ?

Jusqu'ici, le gouvernement de coalition, issu des élections de septembre 2012 et dirigé par le libéral Mark Rutte, avait suivi la stratégie de consolidation prévoyant un retour rapide du déficit sous le seuil de 3 %. Cependant, les précédentes mesures de restriction mises en œuvre conjuguées à l'ajustement du marché immobilier et au recul de l'activité dans la zone euro auront conduit les Pays-Bas sur le chemin d'une nouvelle récession en 2012 et éloigné la perspective d'un respect des engagements budgétaires dès 2013. Pourtant, au regard des prévisions de croissance et de déficit budgétaire faites pour l'année 2013 par la Commission européenne, le gouvernement hollandais semblait en mesure d'atteindre un déficit de 3 % en 2014, mais à l'instar de la France, au prix de mesures supplémentaires. Le déficit budgétaire est en effet attendu à 3,6 % en 2013 par la

Commission. Le CPB prévoit même un déficit légèrement inférieur (3,3 %) avec des prévisions de croissance comparables à celles de la Commission. Dans ces conditions, l'effort budgétaire nécessaire aurait été compris entre 3,5 et 7 milliards d'euros pour atteindre les 3 % en 2014. Comparativement, pour la France il faudrait voter pour 2014 un plan d'austérité supplémentaire de 1,4 point de PIB soit un peu moins de 30 milliards d'euros (voir [France : tenue de rigueur imposée](#)).

Pourtant, sous la pression des partenaires sociaux, le gouvernement a finalement renoncé au plan, annoncé le 1^{er} mars, qui prévoyait des économies de 4,3 milliards d'euros concentrées principalement sur le gel des salaires dans le secteur public, le gel du barème de l'impôt sur le revenu et la stabilisation des dépenses publiques en volume. Cette pause de l'austérité devrait donner un peu de souffle à l'activité économique sans remise en cause de la soutenabilité budgétaire, puisque les meilleures perspectives de croissance permettront de réduire la part conjoncturelle du déficit budgétaire. Certes, les 3% ne seront pas respectés mais il n'est pas certain que les marchés fassent grand cas de cette entorse à la règle. De fait, l'écart des taux d'intérêt vis-à-vis de l'Allemagne s'est stabilisé depuis l'annonce du rejet du plan alors qu'il avait plutôt tendance à augmenter au cours des semaines précédentes (graphique).

Graphique. Écarts de taux longs publics vis-à-vis de l'Allemagne



Source : Datastream.

Si cette décision ne devrait bouleverser la stabilité économique et financière ni des Pays-Bas, ni de la zone euro, elle constitue cependant un signal fort contre l'austérité venant d'un pays qui jusque-là avait privilégié la consolidation budgétaire. Il s'agit donc d'une voix supplémentaire contestant l'efficacité d'une telle stratégie et soulignant les risques économiques et sociaux qui lui sont liés ([voir ici](#) pour un tour d'horizon de la remise en cause de l'austérité et le [rapport iAGS 2013](#) pour des développements plus précis sur une stratégie européenne alternative). Il s'agit aussi d'une voie dont la France devrait s'inspirer. En effet, la crédibilité ne se gagne pas forcément en sacrifiant un objectif (la croissance et l'emploi) à un autre (le déficit budgétaire). Il reste qu'il faut attendre la réaction de la Commission européenne dans la mesure où les Pays-Bas, comme la plupart des pays de la zone euro, sont en effet toujours sous le coup d'une procédure de déficit excessif. Si la décision des Pays-Bas n'est pas remise en cause, alors il s'agira d'une inflexion significative de la stratégie macroéconomique européenne.